



Discussion sur la sécurité – Deux minutes - 3

Que faire lorsque vous êtes témoin de harcèlement?

La discussion d'aujourd'hui s'adresse à ceux d'entre nous qui pourraient être témoins de harcèlement en milieu de travail. Certains nous qualifient de « spectateurs ». Sur une note plus positive, nous pouvons nous efforcer d'agir lorsqu'on humilie ou raille quelqu'un devant nos yeux.

Si vous êtes témoin de harcèlement, plusieurs possibilités s'offrent à vous. En règle générale, nous ne conseillons pas d'affronter l'harceleur à ce moment précis, car la situation risque de dégénérer et de vous mettre en danger, en tant que témoin.

Mais, ce n'est pas difficile de dire quelque chose du genre « Cette blague n'était pas drôle ». Vous avez peut-être vu les boutons « ça suffit » qui circulent un peu partout. Reprendre cette phrase serait un autre moyen non conflictuel de signifier à quelqu'un qu'il a dépassé les bornes.

Une autre option consiste à perturber la situation. Par exemple, en laissant bruyamment tomber un livre, en demandant à la victime de s'éloigner pour une raison quelconque ou en inventant une tâche pour laquelle vous avez besoin de son aide. (Une vidéo largement diffusée sur l'Internet montre un homme désamorçant une situation dans le métro en se tenant entre les belligérants, tout en grignotant des croustilles).

Vous pouvez aussi soulever la question avec l'harceleur, plus tard. Il s'agit de poser des questions, pas d'accuser, en disant, par exemple « Te rends-tu compte de ce que tu avais l'air pendant cette conversation? » ou « J'ai entendu ce que tu lui as dit. Pourquoi as-tu fait cela? »





Vous pourriez également commenter le comportement avec vos collègues : « As-tu remarqué cela? Suis-je le seul à le voir de cette façon? »

Si vous voulez être un défenseur, abordez la victime du harcèlement. Mentionnez que vous avez vu ce qui s'est passé. En tant que collègue, vous pourriez dire : « J'ai vu ce qui s'est passé. Est-ce que ça va? » Vous pouvez faire en sorte que cette personne se sente moins isolée en proposant de faire fonction de témoin si elle choisit de porter plainte.

Trop souvent, les victimes s'en prennent à elles-mêmes. Alors, quand un témoin de l'attaque leur affirme « Ce n'est pas de ta faute, tu n'as rien fait de mal » peut s'avérer être un soutien très important. Intervenir ne consiste pas à enfiler votre cape et à sauver la mise. Il s'agit de discuter avec vos collègues de la façon dont ils parlent des femmes ou de leurs autres camarades de travail.

(02:15)